



Non restitution carte grise et cession de vente

Par **sebastien**, le **30/12/2009** à **15:28**

Bonjour,

J'ai acheté un camion pour mon entreprise (jeune créateur) dans un garage à Marseille, le camion a été vu sur internet , je suis descendu pour l'acheté et le vendeur a reçu son virement.

Il m'a donné la photocopie de la carte de grise barée et me dit de m'envoyer l'original une fois passé à la prefecture. A ce jour je n'ai toujours rien reçu je l'ai appelé à plusieurs reprises et me dit qu'il va me l'envoyer.

De plus il faut savoir que j'ai acheté ce camion qui est en réalité un plus de 3.5t alors que je pensait que c'était un mois de 3.5t car ressemble beaucoup et aucune différence puisque sur l'annonce et vu les photos pas d'indication sur la nature du camion il me semblait que c'était un 20m3, à mon retour je me suis rendu compte que c'était un 5t2 je n'ai pas le permis poids lourds ni la capacité pour mon entreprise.

Le garagiste me dit que je n'avais qu'à lui poser la question mais à la rigueur c'est de ma faute j'aurais dû bien vérifier la carte grise du coup je me retrouve avec un crédit un camion que je ne peux pas utiliser et pas de carte grise enfin dans l'impasse en plus je viens juste de créer mon entreprise.

Quelqu'un peut m'aider svp car je ne sais pas quoi faire.

Je suis allé hier déposer une main courante et le commissariat a contacté le vendeur qui dit qu'il allait de suite déposer la lettre recommandée à la poste.

Aujourd'hui toujours rien. Puis je annuler la vente ?

Merci de m'aider svp.